

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNAF

Question écrite n° 92957

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude exprimée par l'association Jumeaux et plus concernant le projet de réforme de l'aide à domicile. Ils constatent notamment que la réforme de l'aide à domicile décidée en 2004 par la commission d'action sociale de la CNAF devrait être revue à la baisse consécutivement aux contraintes budgétaires imposées par la convention d'objectifs et de gestion 2005-2008 ne permettant plus ainsi aux parents de jumeaux et plus d'en bénéficier. Aussi, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il envisage pour répondre aux inquiétudes légitimes de ces familles qui demandent une augmentation de la convention d'objectifs et de gestion destinée à l'aide à domicile.

Données clés

Auteur: M. Étienne Mourrut

Circonscription: Gard (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 92957 Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4369